

MAISON DE LA FAMILLE

Restauration scolaire

Tarifs applicables du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024



Tranches de QF (€)	TARIFS 2024
0-400	2,02 €
401-600	2,41 €
601-800	2,75 €
801-1000	3,26 €
1001-1200	3,48 €
>1201 et non caf	3,81 €
Hors Commune	3,92 €
Panier repas (dans le cadre d'un Protocole d'Accueil Individualisé)	
	1,12 €
Enfants vivant en famille d'accueil / Enfants non guérandais scolarisés en ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire)	
	3,26 €
Repas Adulte	
	7,81 €

Pénalités applicables - Restauration scolaire	
Présence sans réservation Montant de la pénalité en cas de présence sans avoir réservé	<ul style="list-style-type: none">• Prix du repas majoré de 0.50 €• A compter de la 3^{ème} fois : Prix du repas au QF doublé
Réservation sans présence Montant de la pénalité en cas d'absence sans annulation	<ul style="list-style-type: none">• Prix du repas au QF

Accueil Périscolaire

Tarifs applicables du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024



	Tranches de QF		Tarifs 2024
Guérandais	Tranche N°1	≤ 400	1,62
	Tranche N°2	401 ≥ N ≤ 600	1,73
	Tranche N°3	601 ≥ N ≤ 800	1,83
	Tranche N°4	801 ≥ N ≤ 1000	1,94
	Tranche N°5	1001 ≥ N ≤ 1200	2,09
	Tranche N°6	N ≥ 1201	2,20
Hors commune	Tranche N°7	Hors QF	3,72
Enfant vivant en famille d'accueil			1,94
Goûter			0,50

Avec la participation financière de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Tarifs applicables du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024



Ville de
Guérande

	Tranches de QF		Tarifs 2024
½ journée Guérandais	Tranche N°1	≤ 400	3,19
	Tranche N°2	401 ≥ N ≤ 600	3,51
	Tranche N°3	601 ≥ N ≤ 800	3,93
	Tranche N°4	801 ≥ N ≤ 1000	4,24
	Tranche N°5	1001 ≥ N ≤ 1200	5,65
	Tranche N°6	N ≥ 1201	6,07
½ journée Hors commune	Tranche N°7	Hors QF	6,91
Enfant vivant en famille d'accueil			4,24
Repas "classique"			3,09
Repas "panier" (dans le cadre d'un Protocole d'Accueil Individualisé)			1,10
Journée complète			Deux ½ journées + repas
Nuitée			Une journée complète

Avec la participation financière de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole

Tarifs Accueil de Loisirs Sans Hébergement 10 – 14 ans



- Adhésion obligatoire : 60 €/an (du 01/09 au 31/08) payable chaque mois (5 €/mois) : Les adhésions sont payantes et valables pour l'année scolaire. Une adhésion en cours d'année scolaire avec facturation au prorata est possible (tout mois entamé est entièrement dû).
- Prix du repas = Tarif 1 (T1)

Pour les activités payantes, la tarification est fonction du coût de revient de l'activité

Tarifs	Coût de l'activité en € compris entre		Participation des familles en fonction du QF						
	> ou =	< ou =	0-400	401-600	601-800	801-1000	1001-1200	+ de 1200 et non CAF	Hors commune
T1	0,01	5	1,41 €	1,67 €	1,94 €	2,20 €	2,46 €	2,72 €	4,40 €
T2	5,01	10	2,77 €	3,30 €	3,82 €	4,40 €	4,97 €	5,50 €	8,79 €
T3	10,01	15	4,14 €	4,97 €	5,76 €	6,60 €	7,43 €	8,27 €	13,19 €
T4	15,01	20	5,50 €	6,60 €	7,70 €	8,79 €	9,95 €	10,99 €	17,59 €
T5	20,01	25	6,91 €	8,27 €	9,63 €	10,99 €	12,40 €	13,77 €	21,99 €
T6	25,01	30	8,27 €	9,95 €	11,52 €	13,19 €	14,82 €	16,49 €	26,44 €
T7	30,01	35	9,63 €	11,52 €	13,51 €	15,44 €	17,33 €	19,26 €	30,78 €
T8	35,01	40	10,99 €	13,19 €	15,44 €	17,59 €	19,79 €	21,99 €	35,23 €
T9	40,01	45	12,40 €	14,82 €	17,33 €	19,79 €	22,30 €	24,76 €	39,58 €
T10	45,01	50	13,77 €	16,49 €	19,26 €	21,99 €	24,76 €	27,54 €	43,97 €
T11	50,01	60	16,49 €	19,79 €	23,09 €	26,44 €	29,73 €	32,98 €	52,77 €
T12	60,01	70	19,26 €	23,09 €	26,96 €	30,78 €	34,66 €	38,53 €	61,56 €
T13	70,01	80	21,99 €	26,44 €	30,78 €	35,23 €	39,58 €	43,97 €	70,41 €
T14	80,01	90	24,76 €	29,73 €	34,66 €	39,58 €	44,55 €	49,52 €	79,21 €
T15	90,01	100	27,54 €	32,98 €	38,53 €	43,97 €	49,52 €	55,02 €	88,00 €

Avec la participation financière de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole

Tarifs Camps de vacances



	Tranches de QF		TARIF JOURNALIER 2024
Guérandais	Tranche N°1	≤ 400	26,44 €
	Tranche N°2	$401 \geq N \leq 600$	30,78 €
	Tranche N°3	$601 \geq N \leq 800$	36,28 €
	Tranche N°4	$801 \geq N \leq 1000$	40,73 €
	Tranche N°5	$1001 \geq N \leq 1200$	46,17 €
	Tranche N°6	$N \geq 1201$	50,57 €
Hors commune	Tranche N°7	Hors QF	81,14 €
Enfant vivant en famille d'accueil			40,73 €

Avec la participation financière de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole